

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE SENSATERRA

SENSATERRA est une société par actions simplifiée, au capital de 6 666.68 euros, dont le siège est situé 95, avenue du Président Wilson – CS 5003 - Montreuil (93108), immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 885 159 756, ayant le numéro de TVA intracommunautaire suivant : FR05885159756 (ci-après désigné par son nom commercial « **SENSATERRA** » ou la « Société »).

La Société a mis en place, via un site internet, accessible notamment dans les pays suivants : France, Italie, Allemagne via plusieurs extensions (.fr, .it, .de, ...), une place de marché sur laquelle elle souhaite commercialiser des infusions, du thé, du café, et de manière générale tout produit et équipement nécessaire à la préparation de boissons chaudes (ci-après les « **Produits** »).

Les présentes Conditions Générales de Vente (**ci-après « CGV »**) sont conclues entre SENSATERRA, d'une part, et tout Acheteur souhaitant acheter sur le site internet les produits vendus par SENSATERRA.

1. DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes CGV, la signification suivante :

« **Acheteur(s)** » : désigne le cocontractant de SENSATERRA, qui fait l'acquisition d'un ou plusieurs Produits proposés à la vente par SENSATERRA via le Site.

« **Compte client** » : désigne l'interface hébergée sur le Site dans laquelle est regroupé l'ensemble des données fournies par l'Acheteur, ainsi que son profil.

« **Consommateur** » : désigne l'Acheteur personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole au sens l'article liminaire du Code de la consommation

« **Identifiants** » : désigne l'adresse électronique et le mode de passe choisis par l'Utilisateur permettant son identification et l'accès au Compte client. Ces Identifiants sont à l'usage exclusif de l'Acheteur qui en est seul responsable.

« **Produit(s)** » : désigne l'ensemble des produits, équipements et machines destinés à la préparation de boissons chaudes (infusions, thés, cafés, etc.) vendus par SENSATERRA, en son nom et pour son compte, sur le Site.

« **Professionnel** » : désigne les personnes morales, les professions libérales, les exploitants agricoles et les auto-entrepreneurs disposant d'un numéro unique d'identification (numéro SIREN ou autres) et agissant exclusivement dans le cadre de leur activité professionnelle, y compris lorsqu'ils agissent au nom et pour le compte d'un autre professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

« **Site** » : désigne la place de marché éditée par SENSATERRA, accessible à l'adresse Sensaterra.com (ou via l'une de ses extensions .fr, .de, .it, .org, .eu, .es, etc.), et regroupant l'ensemble des pages web hébergées et services proposés aux Utilisateurs.

« **Utilisateur(s)** » : désigne toute personne qui accède et navigue sur le Site en ce compris les Acheteurs, et plus généralement tout internaute accédant au Site. Pour accéder au bénéfice de la place de marché, tout utilisateur doit avoir une adresse dans un pays couvert par la zone de distribution de la place de marché.

2. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX PRESENTES CGV

2.1. Objet des CGV

Les CGV régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des Produits vendus par SENSATERRA aux Acheteurs et constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont exclusivement applicables aux Produits livrés aux Acheteurs établis notamment en France, Italie, Allemagne.

2.2. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à disposition des Acheteurs sur le Site où elles sont directement consultables, Elles peuvent également lui être communiquées sur simple demande par courrier électronique.

Les CGV sont opposables à l'Acheteur qui reconnaît, en cliquant sur le bouton « Payer », en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'Acheteur aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par SENSATERRA conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

2.3. Modification des CGV

SENSATERRA se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande à l'Acheteur.

3. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

L'Acheteur ayant la qualité de Consommateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

4. PRODUITS

4.1. Caractéristiques

Les produits régis par les présentes CGV sont ceux qui figurent sur le Site de SENSATERRA et qui sont indiqués comme vendus par SENSATERRA.

Les Produits font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles (référence, nom, description, image, prix, pays d'expédition du Produit, modes de livraison proposés, etc.).

Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel.

4.2. Mode d'emploi

Le mode d'utilisation du Produit est mentionné, le cas échéant, dans la description du Produit ou communiqué au plus tard à sa livraison.

4.3. Conformité

Les Produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

4.4. Disponibilité des stocks

Les Produits sont offerts et livrés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité du Produit commandé, SENSATERRA en informe immédiatement l'Acheteur et peut lui proposer un Produit d'une qualité et d'un prix équivalent, ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande.

En cas de désaccord de l'Acheteur, SENSATERRA procède au remboursement des sommes versées.

En dehors du remboursement du prix du Produit indisponible, SENSATERRA n'est tenu à aucune indemnité d'annulation.

5. PRIX

5.1. Prix de vente – Frais de port

Les prix de vente sont indiqués, pour chacun des Produits proposés à la vente par SENSATERRA sur le Site en euros, hors taxes, et le cas échéant toutes taxes comprises. Ces prix sont indiqués hors frais de livraison et de transport, et sont soumis à la TVA française (hormis les cas prévus à l'Article 262 ter I du CGI et/ou à destination de certains consommateurs en raison de leur situation géographique), et tout changement du taux légal de cette taxe sera répercutée sur le prix des produits présentés sur le Site à la date stipulée par le texte législatif ou réglementaire applicable.

Le montant total dû par l'Acheteur est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de vente est celui en vigueur au jour de la commande.

En cas de promotion sur les prix, SENSATERRA appliquera le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

Le prix de vente des Produits ne comprend pas les frais de port facturés en supplément du prix. Les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement ou tout autre frais éventuels supportés par SENSATERRA à l'occasion de l'exécution du contrat, dont l'Acheteur a pu prendre connaissance avant la commande, sont indiqués sur le bon de commande.

Les frais de port ne sont pas remboursés en cas d'annulation d'une commande après son expédition, et seront donc déduits du montant du remboursement effectué par la société SENSATERRA.

Les prix facturés à l'Acheteur sont le prix de vente plus les frais et taxes éventuels. Les prix facturés tiennent compte, cumulativement :

- des frais de préparation de la commande ;
- de la situation géographique du lieu désigné par l'Acheteur comme étant le lieu de livraison de la commande ;
- du poids du ou des Produit(s) commandé(s) au jour de la livraison ;
- du nombre et/ou de la quantité de Produits commandés.
- des taxes spécifiques entrant dans le calcul du prix d'achat hors taxes.

5.2. Modification

SENSATERRA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant à l'Acheteur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

6. L'OFFRE DE VENTE

6.1. Durée de l'offre

Les offres de vente en ligne présentées sur le Site sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant que les Produits figurent sur le Site et dans la limite des stocks disponibles.

6.2. Acceptation de l'offre

L'acceptation de l'offre par l'Acheteur est validée par la confirmation de la commande et le paiement de celle-ci.

7. COMMANDE

7.1. Création d'un Compte client

La création d'un Compte client est obligatoire pour pouvoir passer une commande et, ainsi, acheter des Produits mis en vente par la SENSATERRA sur le Site. L'Acheteur doit, pour cela, se rendre sur le Site et remplir dûment l'ensemble des informations requises et nécessaires à la création d'un Compte client (nom et prénom, adresse e-mail, adresse de livraison, etc.). Les informations renseignées restent sous l'entière responsabilité de l'Acheteur.

Lorsque l'Acheteur est un Professionnel, il doit en outre indiquer un numéro SIREN ou tout numéro de registre national pour les Acheteurs situés hors de France, et son numéro de TVA, le cas échéant.

Les Identifiants de l'Acheteur sont strictement personnels, toute commande réalisée à partir du compte d'un Acheteur est réputée avoir été effectuée par l'Acheteur qui s'y obligera. L'Acheteur doit informer SENSATERRA de toute perte de ces Identifiants sans délai via le Site afin de pouvoir procéder à la modification de ceux-ci. SENSATERRA décline toute responsabilité en cas de perte ou de mauvaise utilisation des Identifiants.

Toutes les informations renseignées pourront être modifiées sur la page « Mon Compte » du Site.

7.2. Etapes de conclusion du contrat

Les produits mis en vente sont présentés sur le Site et assortis d'un descriptif.

L'Acheteur désireux d'acheter un de ces produits peut cliquer sur sa représentation graphique. Ce produit est ajouté à son panier d'achats contenant déjà, le cas échéant, d'autres articles dont l'Acheteur souhaite faire l'acquisition et précédemment placés par lui-même dans son panier d'achats.

Lorsque l'Acheteur entend finaliser sa commande, il peut cliquer sur le bouton " Procéder au paiement " qui figure sous son panier d'achats. Il est alors dirigé vers une page proposant un récapitulatif de tous les articles devant figurer dans sa prochaine commande, et il dispose à ce stade de la possibilité de supprimer et modifier certains des articles qui figuraient dans le panier d'achat et par voie de conséquence dans le récapitulatif.

L'Acheteur dispose également de la possibilité d'annuler la procédure, et de revenir à son panier d'achat sans que la commande ne soit validée. Si le récapitulatif contenant les prix des produits et les frais de livraison tels qu'annoncés par ailleurs sur le Site lui conviennent, l'Acheteur peut entrer ses coordonnées de livraison et de facturation puis cliquer sur le logo de l'établissement bancaire de son choix afin d'être dirigé sur le serveur sécurisé dudit établissement bancaire, afin de procéder au paiement de façon sécurisée. Les coordonnées bancaires de l'Acheteur ne sont donc à aucun moment en possession de SENSATERRA ; leur conservation et le maintien de leur intégrité relève donc de la responsabilité de l'établissement bancaire.

Une fois le paiement validé, SENSATERRA fait parvenir à l'Acheteur un récapitulatif de sa commande par courrier électronique comprenant notamment le détail des articles commandés, le prix total TTC (hormis les cas prévus à l'Article 262 ter I du CGI) incluant le montant des frais de livraison, et les délais de livraison envisagés.

Le récapitulatif de la Commande reprend les informations suivantes :

- les Produits commandés ;
- le prix total de la commande ;
- les adresses de facturation et de livraison de l'Acheteur ;

En cliquant sur le bouton « Payer », cela entraîne l'acceptation par l'Acheteur des conditions générales d'utilisation et de vente de Sensaterra et des conditions générales de vente des artisans.

Dès le paiement effectué et l'enregistrement de la commande, un numéro de commande est communiqué à l'Acheteur ainsi qu'une confirmation de commande à l'écran et/ou par courrier électronique.

Toute commande vaut en principe acceptation des prix et descriptions des Produits disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

7.3. Modification de la commande

Pour toute demande de modification de commande par l'Acheteur, celui-ci devra contacter le service client de SENSATERRA à l'adresse email contact@sensaterra.com. SENSATERRA répondra dans les meilleurs délais et procédera si possible à la modification de la commande.

Aucune modification de la commande ne sera possible après l'expédition de celle-ci.

7.4. Validation de la commande

SENSATERRA se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et plus particulièrement en cas d'incident de paiement.

Après validation et paiement de la commande, l'Acheteur recevra par e-mail (à l'adresse électronique indiquée lors de la commande) une notification.

8. CONTRAT

8.1. Conclusion du contrat

Toute commande implique une obligation de paiement. Dans tous les cas, le contrat de vente n'est réputé conclu qu'au moment du débit du compte de l'Acheteur pour les cartes de paiement ou de la date de réception du virement en cas de virement bancaire.

8.2. Archivage et preuve

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1360 du Code civil. Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

9. PAIEMENT

9.1. Exigibilité du prix

Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire, par PayPal ou par tout autre service de paiement en ligne choisi par SENSATERRA.

9.2. Sécurisation des paiements

L'Acheteur déclare expressément disposer de toutes les autorisations nécessaires aux fins d'utilisation du mode de paiement qu'il a choisi lors de la validation de sa commande.

SENSATERRA se ménage en outre la possibilité de suspendre ou d'annuler toute commande ou livraison en cas de refus de délivrance d'autorisation de paiement de la part des organismes financiers interrogés en fonction du mode de paiement choisi par l'Acheteur.

De même, elle se ménage la possibilité de refuser de prendre en compte une commande ou d'effectuer une livraison émanant d'un Acheteur avec lequel un litige grave est en cours. L'Acheteur est en outre avisé du fait que SENSATERRA peut procéder à l'analyse et/ou à la vérification des commandes passées afin de lutter contre la fraude, et dans ce cadre se réserve la possibilité de demander à l'Acheteur tout justificatif qu'elle jugerait utile. Elle se réserve à l'issue de cette procédure la possibilité de suspendre ou d'annuler toute commande ou livraison, même en cas d'autorisation de paiement délivré par les organismes financiers concernés, dans les cas où cette analyse et/ou ces vérifications donneraient à penser que ladite commande est passée en fraude des droits d'un tiers. Elle ne saurait en outre supporter aucune responsabilité en cas de malversation ou d'utilisation frauduleuse d'un quelconque moyen de paiement qui n'aurait pas été détecté par cette procédure d'analyse et/ou de vérification.

Les cartes bancaires acceptées sont : Visa et MasterCard, American Express et autre Cartes Bleues. Dans l'hypothèse où d'autres Cartes Bleues seraient acceptées, cela sera précisé lors du choix des modalités de paiement.

Le Site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant à l'Acheteur de crypter la transmission de ses données bancaires. La transaction se fait ainsi via une connexion et un module de paiement sécurisés.

Les coordonnées bancaires de l'Acheteur sont cryptées et ainsi totalement protégées.

De la même façon, le numéro de la carte de l'Acheteur n'est à aucun moment visible et/ou conservé par SENSATERRA s'il choisit, lors d'une commande ou directement depuis son compte, de sauvegarder une carte de paiement pour de futurs achats. Les données bancaires sont ainsi confidentielles.

Lors du paiement, le symbole cadenas vous indique que l'Acheteur est en connexion sécurisée. L'URL de la page de paiement doit commencer par "https://".

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, l'Acheteur bénéficiera d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent.

9.3. Facture

L'Acheteur recevra la facture relative à sa commande, tenant compte des éventuels frais de livraison, par mail ou à la livraison des Produits.

La facture comprend le détail du prix de chaque Produit hors taxes avec, le cas échéant, le montant de la TVA calculée sur le total hors taxes et incluse dans le total toutes taxes comprises.

L'Acheteur pourra également télécharger et imprimer son reçu de paiement depuis son Compte client.

9.4. Défaut de paiement

SENSATERRA se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé à l'échéance, soit de demander l'exécution de la vente, soit de résoudre le contrat par tout moyen écrit.

En cas de retard de paiement, SENSATERRA pourra également suspendre toutes les commandes de l'Acheteur en cours, sans préjudice de toutes autres actions.

10. LIVRAISON

10.1. Définition

La livraison s'entend du transfert à l'Acheteur de la possession physique ou du contrôle du bien.

10.2. Dispositions applications au délai de livraison pour les commandes des Acheteurs Professionnels

Le délai de préparation et de livraison de la commande commence à courir à compter de la date de validation finale de la commande par SENSATERRA prévue à l'Article 7.4 des présentes CGV.

Les délais de disponibilité mentionnés dans le descriptif des produits s'expriment en jours ouvrés (pas d'expédition : samedi, dimanche et jours fériés) et permettent à l'Acheteur d'estimer sa date de livraison prévue. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. SENSATERRA fait au mieux pour faire livrer les Produits commandés dans les délais indiqués. Leur dépassement ne saurait ni engager la responsabilité de SENSATERRA, ni donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Les délais de préparation pourront être allongés si l'Acheteur n'apporte pas son concours en temps voulu ou en raison de circonstances imprévues ou exceptionnelles ou d'un fournisseur ou d'un transitaire.

Les dépassements de délais de préparation ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue, ou à annulation des commandes en cours.

10.3. Dispositions applications au délai de livraison pour les commandes des Acheteurs Consommateurs

Le délai de préparation et de livraison de la commande commence à courir à compter de la date de validation finale de la commande par SENSATERRA prévue à l'Article 7.4 des présentes CGV.

Les délais de préparation pourront être allongés si l'Acheteur n'apporte pas son concours en temps voulu ou en raison de circonstances imprévues ou exceptionnelles ou d'un fournisseur ou d'un transitaire.

Toutefois, si trente (30) jours après la date de conclusion du contrat, sauf cas de force majeure, fait imputable à l'Acheteur ou rupture d'approvisionnement des Produits auprès de tiers, les Produits, objet de la commande, n'ont pas été livrés, l'Acheteur devra, avant de résoudre le contrat, enjoindre, par écrit, à SENSATERRA de procéder à la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable.

A défaut d'exécution à l'expiration de ce nouveau délai, l'Acheteur pourra librement résoudre le contrat.

L'Acheteur devra accomplir ces formalités successives par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable.

Le contrat sera considéré comme résolu à la réception par SENSATERRA de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, sauf si la livraison est intervenue entre-temps.

Lorsque le contrat est résolu, SENSATERRA est tenu de rembourser l'Acheteur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées par le consommateur, les sommes dues sont de plein droit majorées :

- du taux d'intérêt légal si le remboursement intervient au plus tard 10 jours après l'expiration du délai de 14 jours énoncé ci-dessus,
- de 5 % si le retard est compris entre 10 et 20 jours,
- de 10 % si le retard est compris entre 20 et 30 jours,
- de 20 % si le retard est compris entre 30 et 60 jours,
- de 50 % entre 60 et 90 jours,
- et de cinq points supplémentaires par nouveau mois de retard jusqu'à concurrence du prix du produit, puis du taux d'intérêt légal.

En cas d'indisponibilité du Produit commandé, l'Acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'Acheteur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les trente (30) jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du Produit.

10.4. Lieu de livraison

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'Acheteur sur le bon de commande tel que précisé lors de sa commande en ligne. L'Acheteur devra veiller à son exactitude.

Tout colis renvoyé à SENSATERRA à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'Acheteur. L'Acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

10.5. Réception de la livraison

L'Acheteur s'engage à réceptionner les Produits conformément aux informations renseignées lors de la passation de la commande (notamment concernant l'adresse de livraison de la commande) et à se conformer à la période de livraison indiquée sur le récapitulatif de commande. En aucun cas, l'Acheteur ne pourra choisir sa période de livraison après la commande.

Dans l'hypothèse où l'Acheteur ne serait pas en mesure d'assurer la réception de tout ou partie de la Commande, pour quelque raison que ce soit, il pourra peut-être procéder à un report de la livraison.

L'ensemble des frais supplémentaires qui seraient occasionnés par ce report seront facturés à l'Acheteur.

L'impossibilité d'effectuer la seconde livraison sera considérée comme un refus par l'Acheteur de réceptionner la commande et entraînera son annulation par SENSATERRA.

Lors de la réception des Produits, il appartient à l'Acheteur (ou à son représentant) de vérifier l'état apparent des Produits avant de procéder au déchargement.

Sans préjudice de ces dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toutes réclamations de la part de l'Acheteur envers SENSATERRA, résultant de la constatation d'un vice apparent ou d'une non-conformité des Produits par rapport à la commande ou au bordereau d'expédition, doivent être impérativement formulées par écrit dans un délai de trois (3) jours à compter de la date de la livraison des Produits. En cas contraire, la livraison sera considérée comme acceptée.

Si un ou des produit(s) arrive(nt) abimé(s) ou cassé(s), l'Acheteur doit impérativement en informer le service client dans un délai de 48h maximum suivant la réception du colis.

La responsabilité lors du déchargement des Produits est entièrement à la charge de l'Acheteur. En acceptant les CGV, l'Acheteur s'engage à prendre l'entière responsabilité du déchargement du ou des Produits commandés.

10.6. Retard - Perte

En cas de non-respect des délais transporteur, il convient pour l'Acheteur de contacter dans un premier temps le transporteur concerné afin de vérifier que les produits commandés ne font pas l'objet d'une mise en instance.

En cas de retard important ou de difficulté pour localiser les produits commandés, l'Acheteur peut contacter SENSATERRA qui ouvrira une enquête afin de tenter de localiser le colis éventuellement égaré par le transporteur.

L'Acheteur devra contacter SENSATERRA par email à l'adresse contact@sensaterra.com et fournir toutes les informations utiles de nature à lui permettre de tenter de localiser les produits commandés par l'intermédiaire du transporteur et, notamment, le bon de commande.

10.7. Retours

Le retour se fait après une demande adressée par écrit à l'adresse suivante : contact@sensaterra.com et après avoir explicité la raison. L'Acheteur a 30 jours francs dès réception du colis pour en faire sa demande.

Seuls les retours de produits parfaitement intacts sont acceptés (à l'exception des retours motivés par un dysfonctionnement du produit).

Les frais de retour sont à la charge de SENSATERRA dans l'hypothèse où le retour serait motivé par une erreur de SENSATERRA dans la préparation de la commande ou un dysfonctionnement du produit. En dehors de ces cas, SENSATERRA se réserve la possibilité de faire supporter les frais de retour à l'Acheteur

Seuls les retours de produits en bon état sont acceptés (à l'exception des retours motivés par un dysfonctionnement du produit). À défaut, SENSATERRA sera en droit d'appliquer une décote sur le produit retourné.

Les risques du transport sont entièrement à la charge de l'expéditeur, et il lui appartient donc d'effectuer toutes diligences quant à la sécurité de l'acheminement, notamment en assurant son envoi.

10.8. Transfert des risques

Le transfert des risques sur les Produits vendus par SENSATERRA a lieu dès l'expédition des Produits. Il en résulte notamment que les Produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur, auquel il appartient en cas d'avaries, de perte ou de manquements, de faire toutes réserves ou d'exercer tous recours auprès du ou des transporteur(s) responsable(s).

11. DROIT DE RETRACTATION APPLICABLE AUX COMMANDES PASSEES PAR LES CONSOMMATEURS

En application des dispositions des articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation, l'Acheteur Consommateur dispose de 14 jours à compter de la réception de sa commande pour informer SENSATERRA de sa décision de rétractation.

Par exception, conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du code de la consommation, certains produits ne bénéficient pas du droit de rétractation. Il s'agit notamment de ceux qui ont une nature périssable ou qui peuvent se détériorer facilement : il s'agit notamment de tous les produits ayant une date limite de consommation ("à consommer jusqu'au...").

L'Acheteur Consommateur exerce son droit de rétractation, il dispose ensuite de 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter pour

retourner son produit. Il doit si possible faire part préalablement de son intention de retourner le colis dans le cadre de l'exercice de son droit de rétractation en nous contactant via ce formulaire, ou sur papier libre grâce au modèle que vous trouverez ci-dessous.

SENSATERRA

20 rue Bachaumont

75002

PARIS

Nom et adresse de l'Acheteur
Consommateur

"Je soussigné(e) Madame/Monsieur notifie à SENSATERRA par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ..., commandé le..., sous le numéro de commande et reçu le "

Date

Signature

Les produits doivent être retournés à SENSATERRA aux frais de l'Acheteur et sous sa responsabilité, à charge pour lui de procéder à l'assurance du transport, en parfait état de revente, dans leur emballage d'origine et ne présentant ni trace de choc, ni dysfonctionnement. Les produits consommables alimentaires descellés sont ni repris ni échangés.

Sous réserve du respect des dispositions ci-dessus, SENSATERRA procédera au remboursement des produits commandés pour le montant porté sur le bon de commande (les frais de retour sont quant à eux supportés par le client) dans les 14 jours ouvrés de la réception des produits (délai légal).

Le remboursement sera effectué selon le même moyen de paiement que le paiement initial du consommateur.

Aucun remboursement ne pourra avoir lieu si les produits ne sont pas dans leur emballage d'origine. En application des articles L 221-18 et suivants du code de la consommation, les Professionnels ne peuvent pas prétendre au droit de rétractation.

La responsabilité de l'Acheteur Consommateur n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles

nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

12. RETOUR DES PRODUITS

L'Acheteur Professionnel, à l'exception des Produits révélant un vice caché ou étant non conforme à la commande, ne dispose d'aucun droit de rétractation ou d'annulation de la commande. Tout retour de Produits est soumis à l'accord préalable de SENSATERRA.

12.1. Conformité

Les produits proposés à la vente par SENSATERRA sont conformes aux normes applicables en France. L'Acheteur est seul juge de la compatibilité des produits commandés avec les matériels d'ores-et-déjà en sa possession.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les matériels commandés par l'Acheteur ne peut en aucun cas donner lieu à un quelconque remboursement ou dédommagement de la part de la société SENSATERRA.

12.2. Retour des Produits en raison d'une anomalie relative à la commande

Les Produits livrés révélant une anomalie ou un vice caché par rapport à ceux qui ont été commandés par l'Acheteur pourront être retournés à SENSATERRA ou à tout tiers mandaté par elle.

Pour cela, l'Acheteur devra indiquer sur le bon de livraison transmis lors de la livraison du Produit que ce dernier ne correspond pas à sa commande.

L'Acheteur peut également joindre dans les 48 heures suivant la réception de son Produit SENSATERRA par email : contact@sensaterra.com afin de lui indiquer sa situation.

Les modalités opérationnelles du retour seront alors précisées à l'Acheteur.

12.3. Contrôle des Produits retournés suite à une anomalie et modalités de remboursement

A réception du Produit retourné, SENSATERRA ou un tiers mandaté par lui en contrôlera la conformité et le motif du retour.

Si le Produit retourné révèle une anomalie ou un vice caché par rapport à ceux qui ont été commandés par l'Acheteur, et justifie ainsi un retour, le Produit retourné fera l'objet, aux choix de SENSATERRA :

- d'un remplacement, SENSATERRA s'engageant à acheminer le Produit commandé, dans les meilleurs délais, et à rembourser les frais liés au renvoi par l'Acheteur du Produit non conforme ;
- d'une réparation,
- d'un avoir égal au montant payé par l'Acheteur pour le Produit non conforme ;
- d'un remboursement, dans les meilleurs délais suivant la date à laquelle les Produits retournés par l'Acheteur ont été reçus par SENSATERRA ou le tiers qu'elle aura mandaté, du montant du Produit commandé et des frais liés au renvoi du Produit non conforme, le remboursement s'effectuant par virement vers le compte prélevé de l'Acheteur.

Si le motif du retour n'est pas recevable au regard des dispositions des présentes CGV, le Produit sera réexpédié à l'Acheteur, sauf contre-indication de sa part, et à ses frais, dans les trois mois suivants la réception par SENSATERRA ou par le tiers qu'elle aura mandaté.

Par ailleurs, SENSATERRA se réserve la possibilité de facturer les frais liés au traitement du retour de tout Produit (notamment transport, réception, examen, réparation du Produit) et à toutes actions entamées (notamment juridiques) pour lequel la non-conformité n'est pas avérée ou est imputable à l'Acheteur et notamment à une utilisation anormale du Produit considéré.

13. GARANTIES

Les produits sont garantis par leurs fabricants pour la durée et selon les modalités indiquées sur le descriptif des produits figurant sur le Site et/ou sur le bon de garantie éventuellement joint aux produits lors de la livraison.

En cas de produit défectueux, l'Acheteur devra procéder à son retour selon les conditions exposées à l'Article 12 des présentes conditions générales.

La garantie des produits défectueux est subordonnée au complet paiement de leur prix par l'Acheteur.

Les dysfonctionnements entraînés par une mauvaise utilisation du produit ou par une cause extérieure (telle qu'une surtension électrique, notamment) ne sauraient donner lieu à garantie.

Les dispositions du présent Article ne sauraient priver l'Acheteur Consommateur de la garantie légale décrite à l'Article L 217-4 et suivants du Code de la consommation.

SENSATERRA, est tenu des défauts de conformité du bien en contrat et des défauts cachés du produit vendu dans les conditions prévues par la loi.

Dispositions applicables aux Consommateurs

Garantie légale de conformité énoncée par les articles L.217-4 à L.217-14 du Code de la consommation

Lorsque le consommateur agit en garantie légale de conformité, il bénéficie :

- D'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir.
- Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien. Toutefois, SENSATERRA peut ne pas procéder selon le choix de l'Acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'Acheteur (si aucune de ces solutions n'est effective dans un délai d'un mois à compter de la date de la réclamation de l'Acheteur, ce dernier peut exiger un remboursement).
- Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Garantie des défauts de la chose vendue (articles 1641 à 1649 du Code civil)

L'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Liste des exclusions des garanties :

- la casse ;

- les pièces d'usures normales telles que joints, filtres, cartouches, flexibles, grilles ... ;
- les pannes afférentes aux accessoires ;
- les défaillances dues à la corrosion ou à l'oxydation ;
- les dégâts provoqués par des causes extérieures (inondation, foudre, tempête...) ;
- les pannes, dommages, défaillances, défauts dus à un entretien insuffisant ou à l'intervention d'une personne autre qu'un technicien agréé par la marque ;
- les défauts et leurs conséquences liés à une mauvaise utilisation (il est impératif de lire le manuel d'utilisation et notamment les instructions pour la mise en service) ;
- les réparations de fortunes ou provisoires ;
- les usures prématurées dues à une utilisation supérieure à la préconisation du fabricant ou à des fins professionnelles ;
- la mauvaise appréciation des caractéristiques techniques et de la description du produit ;
- l'utilisation d'un produit autre que celui prévu initialement par le fabricant.

Concernant l'Acheteur Professionnel :

- Sont exclus de la garantie, le remboursement de tous autres frais de déplacement, main d'œuvre, dommages résultant de retard ou du manque à gagner ou tout autre dommage indirect, qu'il soit matériel ou immatériel. La garantie ne joue pas non plus pour les vices apparents qui doivent être traités à réception dans les conditions de l'article 10 des présentes CGV.
- Toute garantie est exclue pour les incidents tenant du cas fortuit, de la force majeure, telle que définie par la loi et la jurisprudence, ou du fait d'un tiers, ainsi que pour les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou un incident provenant notamment d'une négligence de l'Acheteur, d'un défaut de surveillance ou d'entretien, d'une utilisation défectueuse des Produits ou encore par une modification non prévue, ni spécifiée par SENSATERRA, ou une tentative de réparation non approuvée par SENSATERRA.
- SENSATERRA ne fournit, en outre, aucune garantie quant à l'adéquation des Produits aux besoins spécifiques de l'Acheteur ou de ses propres clients et aux objectifs ou à l'usage que leur ont assignés l'Acheteur ou ses propres clients.

Certains produits vendus peuvent bénéficier d'une garantie du fabricant, dont les conditions générales varient d'un fournisseur à l'autre.

SENSATERRA s'engage à informer l'Acheteur lorsque le Produit vendu bénéficie de la garantie du fabricant.

14. COMMUNICATION ET SERVICE APRES-VENTE

L'Acheteur doit contacter SENSATERRA par email : contact@sensaterra.com pour avoir les informations sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre des garanties ou le cas échéant, d'un éventuel service après-vente qui pourrait être proposé relativement au Produit acheté.

15. RESPONSABILITE DE SENSATERRA

Sous réserve de l'applicable des dispositions spécifiques protectrices des Consommateurs, la responsabilité de SENSATERRA est limitée aux seuls dommages directs et résultant d'un défaut prouvé du Produit ou de la violation des CGV, même si le défaut en question était prévisible au moment de la commande.

En aucun cas, SENSATERRA ne sera tenue pour responsable des dommages indirects, accessoires ou particuliers notamment, le coût de l'obtention de Produits de substitution, pertes de bénéfices, de données ou périodes d'immobilisation, que sa responsabilité soit contractuelle ou délictuelle ou fondée sur la garantie prévue à **l'Article 13 des CGV** et qu'elle ait ou non son fondement dans l'utilisation ou le fonctionnement des Produits.

SENSATERRA ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution des CGV en cas de force majeure telle que définie par la loi et la jurisprudence, et en cas de dommages du fait d'un tiers ou imputables à une mauvaise utilisation ou une utilisation non-conforme, par l'Acheteur, des Produits, en violation des prescriptions de SENSATERRA et/ou aux règles de l'art.

Hormis les dommages corporels ou décès, et sauf en cas de négligence grossière ou de faute intentionnelle causant un dommage direct prouvé, l'Acheteur reconnaît que la réparation des Produits et, le cas échéant leur remplacement, conformément aux présentes CGV, représentent l'unique et juste compensation du préjudice éventuellement causé par un dysfonctionnement desdits Produits imputable à SENSATERRA.

Dans le cas où les Produits ne pourraient être ni remplacés, ni réparés, la responsabilité de SENSATERRA sera limitée au montant versé par l'Acheteur à SENSATERRA pour les Produits en cause.

16. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments constituant le Site (textes, graphismes, logiciels, photographies, images, vidéos, sons, plans, noms, logos, marques, créations et œuvres protégeables diverses, bases de données, etc..) ainsi que le Site lui-même, relèvent des législations françaises et internationales sur le droit d'auteur et sur les droits voisins.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du Site et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et expresse de SENSATERRA est interdite et constituera une contrefaçon conformément aux dispositions du Code de la Propriété intellectuelle.

17. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par SENSATERRA sur le Site pour le traitement des commandes passées par les Acheteurs sont hébergées sur une plateforme sécurisée auprès d'un prestataire externe choisi par SENSATERRA.

Le traitement des données personnelles des Acheteurs est nécessaire à l'exécution des présentes CGV. Ces données ne sont fournies que dans le but de procéder à la livraison des produits commandés par l'intermédiaire du Site. Elles sont obligatoires en vue du traitement de leur commande et des vérifications éventuellement effectuées pour lutter contre la fraude. Si des données facultatives devaient être recueillies, l'Acheteur sera avisé de ce caractère facultatif.

L'Acheteur est avisé du fait que le refus de fournir des données obligatoires aura pour conséquence l'impossibilité de procéder à la livraison des produits qu'il souhaiterait commander. Il est également avisé du fait que, dans le cadre des opérations de vérification des renseignements fournis lors de sa commande, les données pourront être transmises à des tiers aux fins uniques de vérification. L'Acheteur a la possibilité de s'opposer au transfert éventuel à un tiers des données personnelles le concernant, hormis les tiers chargés de la vérification des données obligatoires fournies lors de la commande, étant précisé que cette opposition pourra avoir pour conséquence l'impossibilité de traiter sa commande.

SENSATERRA s'engage à ne pas revendre et à ne pas céder à des tiers ces données.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, l'Acheteur peut exercer, auprès de SENSATERRA, ses droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, d'opposition et du droit à la portabilité des données à l'adresse suivante : serviceclient@sensaterra.com

L'Acheteur peut également introduire toute réclamation relative au traitement de ses données personnelles, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ; <https://www.cnil.fr/>).

L'Acheteur autorise SENSATERRA à utiliser l'adresse électronique de l'Acheteur pour lui adresser sa newsletter (lettre d'information), son actualité, ses offres promotionnelles, une invitation à compléter un questionnaire de satisfaction en ligne suite à son utilisation du site marchand de SENSATERRA, étant précisé que chaque envoi contiendra un lien de désinscription lui permettant à tout moment de ne plus recevoir ces communications. Les informations relatives à l'implantation de " cookies " destinés à permettre et/ou à faciliter la passation de commandes en ligne sont disponibles sur le Site.

18. NULLITE – TOLERANCE

Dans le cas où l'une ou plusieurs des stipulations des présentes conditions générales seraient tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront toute leur force ou leur portée. Le fait pour SENSATERRA ou l'Acheteur de ne pas se prévaloir d'un manquement à l'une des obligations découlant des présentes conditions générales ou de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder à l'autre partie des droits acquis. Une telle tolérance ne saurait en aucun cas être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

19. MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : Lorsque l'Acheteur Consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MEDIATION-NET peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mediation-net-consommation.com - ou par courrier MEDIATION-NET Consommation - 34, rue des Épinettes - 75017 PARIS

20. FORCE MAJEURE – LITIGE ET DROIT APPLICABLE

LES PRESENTES CGV AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'ACHETEUR ET SENSATERRA SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Les obligations réciproques résultant des présentes conditions générales sont susceptibles d'être suspendues en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure. Seront notamment considérés comme tels ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français.

En cas de différend survenant entre les Parties au sujet de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la résolution des présentes, les Parties s'efforceront de le régler à l'amiable, en recourant si besoin à tout mode de règlement alternatif des différends.

A DEFAUT DE REGLEMENT AMIABLE, LE LITIGE SERA SOUMIS :

- POUR LES ACHETEURS PROFESSIONNELS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DE PARIS ;
- POUR LES ACHETEURS CONSOMMATEURS AUX TRIBUNAUX FRANÇAIS COMPETENTS

EXTRAITS DES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX GARANTIES LEGALES

Extraits des dispositions du Code de la consommation :

Art. L.217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Art. L.217-5 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat :
1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Article L.217-7: Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L.217-8: L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L.217-9: En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L.217-10: Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L.217-11: L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L.217-12: L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-13: Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit

d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.»

Garantie des vices cachés

Conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du Code civil, DOMTECH répond des défauts cachés du Téléphone provenant d'un défaut de conception ou de fabrication et le rendant impropre à son utilisation.

La preuve du défaut incombe au(x) Bénéficiaire(s).

Extraits des dispositions du Code civil :

*« **Article 1641 :** Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.*

***Article 1642 :** Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.*

***Article 1643 :** Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.*

***Article 1644 :** Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts.*

***Article 1645 :** Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.*

***Article 1646 :** Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.*

***Article 1647 :** Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents.*

Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

***Article 1648 :** L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.*

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents ».